

Webinaire – Exercice Coordonné

19 septembre 2024 – 12h30



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

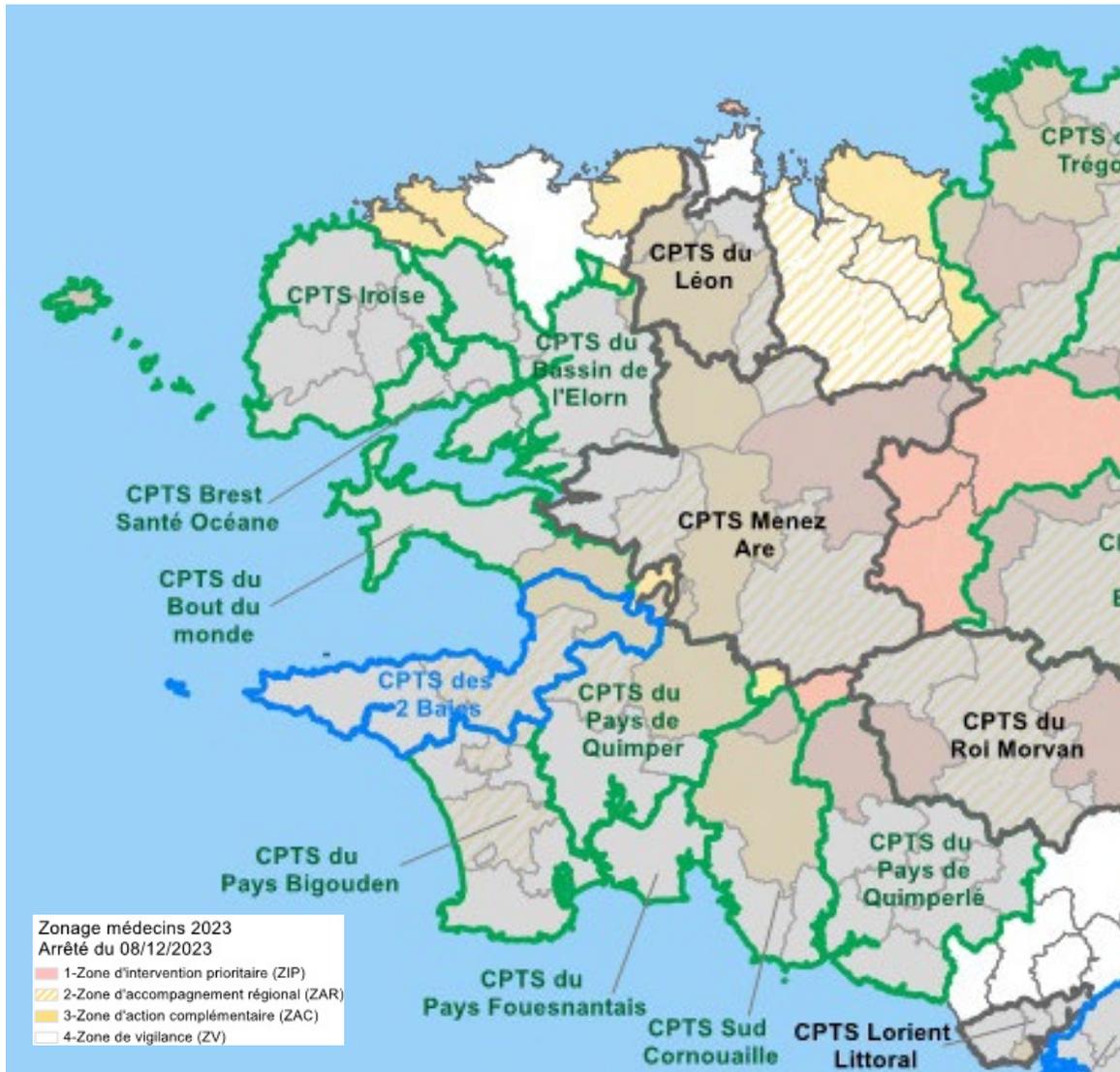
- **Regroupement de professionnels** d'un même territoire qui souhaitent s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes et améliorer la fluidité des parcours patients
- Missions socles prioritaires :
 - Faciliter l'accès aux soins des patients
 - Organisation des parcours pluri-professionnels
 - Prévention
 - Préparation d'un plan de réponse à une situation sanitaire exceptionnelle
- Peut être composée de : professionnels de santé quel que soit leur mode d'exercice ; établissements et services de santé (hôpitaux de proximité, HAD,...) ; établissements et services médico-sociaux (EHPAD, IME...) ; professionnels du social

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

- Mode d'exercice coordonné créé par la loi de modernisation du système de santé en 2016 permettant la structuration des soins de proximité dans un territoire défini, impliquant :
 - Une **approche populationnelle** : organisation pour mieux répondre aux besoins de santé insuffisamment couverts, en cohérence avec les parcours de santé de la population
 - La **coordination des prises en charge en santé** : organisation des liens entre les professionnels libéraux et les acteurs hospitaliers, médico-sociaux et sociaux

- Pourquoi adhérer à une CPTS ?
 - Renforcer les liens entre professionnels du territoire
 - Mieux se coordonner et améliorer les parcours : ville/hôpital, 1^{er} recours/2nd recours...
 - Participer au montage des actions et à leur mise en œuvre : prévention...
 - Disposer d'outils : protocoles...

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

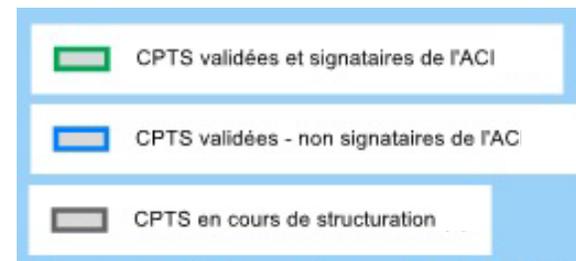


- Cartographie des CPTS sur le Finistère au 30 juin 2024

→ **10 CPTS ACI**

→ **2 en cours de constitution**

- Plan national **100% CPTS**



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

retour d'expérience – CPTS Quimperlé

⇒ La télé-expertise en Soins Non Programmés (SNP)

Objectif : construire une **réponse locale et financée avec les professionnels de santé du territoire** dans le but de limiter les ruptures de parcours des patients sans médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible.

Requis : les médecins généralistes du Pays de Quimperlé volontaires

Requérants : IDE libéraux, IDE Coordinatrices d'Établissements médico-sociaux (EHPAD, DAME, Foyer de vie), masseur-kinésithérapeutes, pharmaciens.

CPTS DU PAYS DE QUIMPERLÉ

TÉLÉEXPERTISE EN SOINS NON PROGRAMMÉS (SNP)

Expérimentation à compter de mai 2024

Pour les professionnels de santé :
Infirmiers, kinésithérapeutes et pharmaciens

MODALITÉS

Pour qui ?
Pour les patients sans médecin traitant ou dont le médecin traitant est absent le patient doit, au préalable, donner son accord pour la réalisation de la téléexpertise.

Pour quel motif ?
Pour un SNP qui ne nécessite pas d'examen clinique (exemple: plaie, adaptation d'insuline, résultat biologique...). L'opportunité de sa réalisation relève de la décision du médecin requis. Il pourra être amené à proposer une consultation en présentiel ou ré-orienter vers le Service d'Accès aux Soins (SAS).

Comment?
Inscription gratuite sur <https://omnidoc.fr>
Puis rechercher dans l'annuaire le réseau CPTS du pays de Quimperlé
À l'issue de sa téléexpertise, le médecin requis rédige un compte-rendu, qu'il transmet au médecin traitant et au professionnel de santé ayant sollicité la téléexpertise.

RÉMUNÉRATION

Le requérant sera rémunéré 10 euros (RQD) par requête.
Le médecin requis sera rémunéré 20 euros par téléexpertise, dans la limite de 4 actes par an pour un même patient.
Pour le patient, la télé-expertise est prise en charge à 100 %.

Pour les pharmaciens, cette rémunération sera prise en charge par la CPTS.

A RETENIR

- Être adhérent à la CPTS
- inscription sur <https://omnidoc.fr>
- Rejoindre le réseau CPTS du pays de Quimperlé
- Entre professionnels de santé
- cotations RQD ou TE2

CPTS DU PAYS DE QUIMPERLÉ

<https://www.cpts-paysdequimperle.bzh>
cpts.paysdequimperle@gmail.com

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

retour d'expérience – CPTS Quimperlé

Mars BLEU
Tous contre le cancer colo-rectal

Première édition!

Samedi 30 mars 2024
De 9h à 17h
Gymnase des Cordiers
Quimperlé

Gratuit !!

On s'bouge
Des initiations sportives : badminton, gym volontaire, ...

On en parle !
Prévention et Dépistage
Qui ? Quoi ? Comment ?
Venez échanger avec des professionnels !

Marche Dynamique
Départs de 8h30 à 11h
aux Cordiers

Petite restauration sur place

On visite !
Visitez et Promenez-vous dans un colon !!!

⇒ Le dépistage du cancer Colo-rectal

- Une marche sur le « chemin bleu »
- Des stands de prévention
- Des initiations sportives
- Un colon géant pour mieux comprendre
- Un film réalisé par la CPAM



Centre de Santé (CDS)

- Structure dite d'exercice groupé réalisant des **soins de proximité** (activités de **prévention**, de **diagnostic** et de **soins**) où exercent plusieurs professionnels de santé salariés, pouvant être :
 - Des centres **polyvalents ou pluridisciplinaires** : regroupement de médecins généralistes ou spécialistes, des services de radiologie ou d'analyse biologique, des soins dentaires, des infirmiers, des kinésithérapeutes, etc.
 - Des centres **médicaux** : regroupement d'un ou plusieurs médecins généralistes ou centrés sur une spécialité médicale
 - Des centres **dentaires, infirmiers ou optiques**

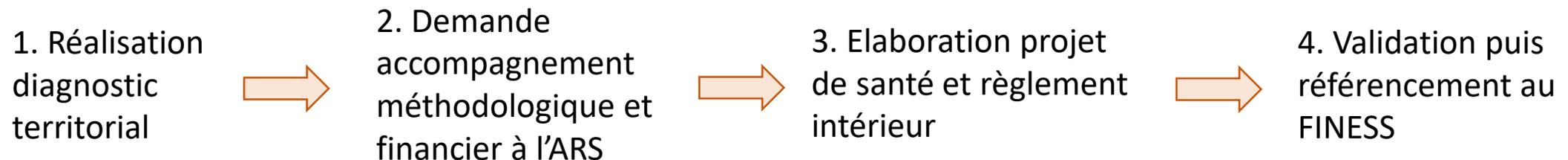
- Peut être créé et géré par : un organisme à but non lucratif, une collectivité territoriale, un établissement public de coopération intercommunale, un établissement de santé public ou privé, ou une société coopérative d'intérêt collectif

Centre de Santé (CDS)

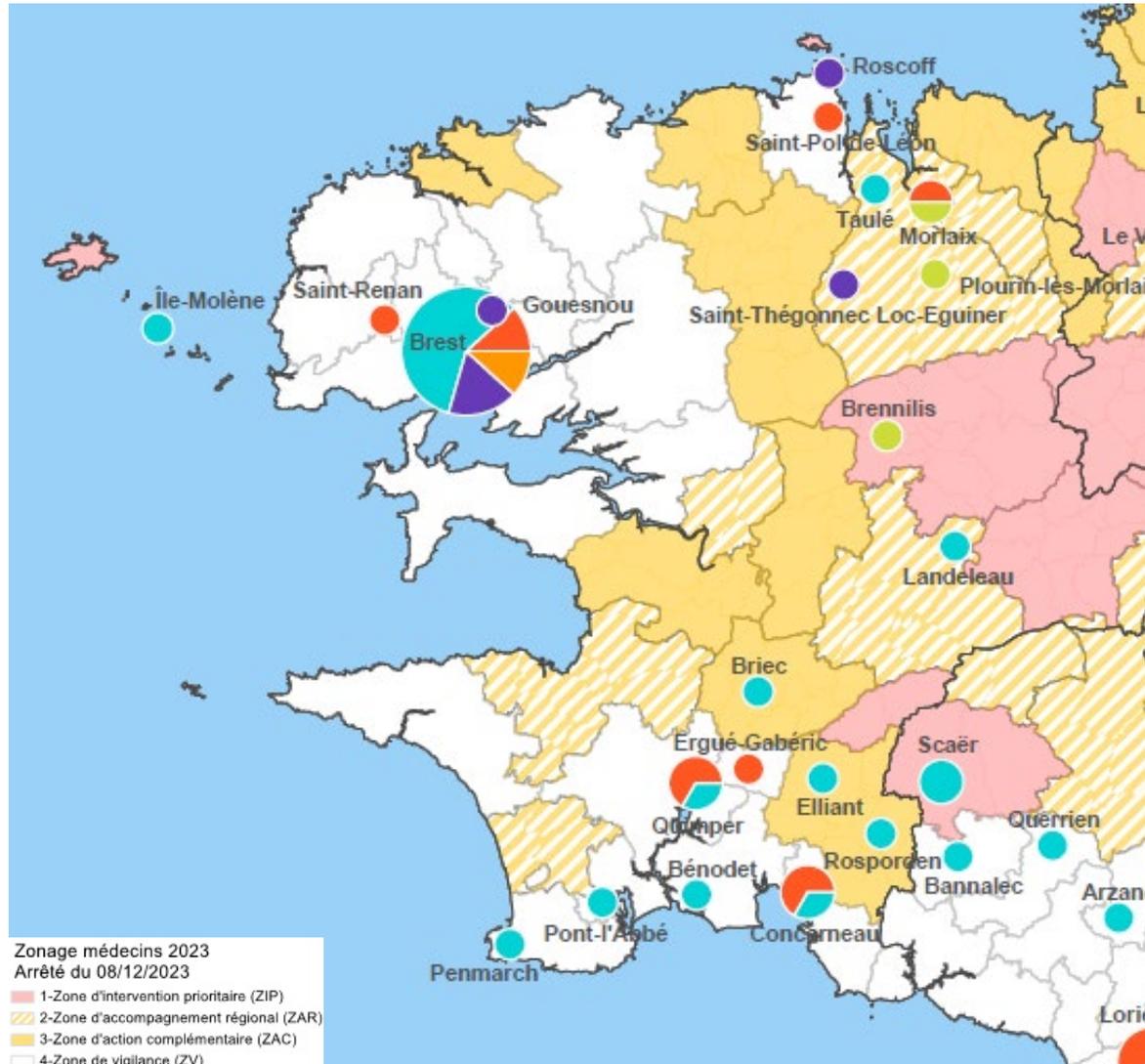
- Réalisation d'un projet de santé élaboré à partir des besoins du territoire et qui définit les objectifs que se fixe le centre

- Activités obligatoires :
 - Réaliser, à titre principal, des prestations remboursables par l'assurance maladie. Des activités non remboursables peuvent être réalisées mais limitées.
 - Être ouvert à toute personne sollicitant une prise en charge médicale ou paramédicale relevant de la compétence des professionnels y exerçant.

- Enjeu de favoriser l'accès aux soins de toutes les catégories de population (pas de dépassements d'honoraires, tiers payant appliqué, grande amplitude horaire etc.)

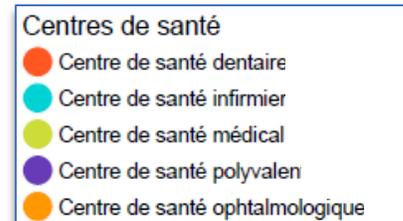


Centre de Santé (CDS)



- Cartographie des CDS sur le Finistère au 30 juin 2024

- 23 CDS infirmier
- 6 CDS polyvalent
- 10 CDS dentaire
- 3 CDS médical
- 2 CDS ophtalmologique



Centre de Santé(CDS)

Retour d'expérience – CDS Ildys Roscoff



3 Centres de Santé

PRESENTATION

- Projet médical propre à chaque Centre qui s'adapte vraiment aux caractéristiques de chaque population sur un territoire
- Équipe pluri professionnelle
 - Médicale (MG-pneumo- nutrition)
 - Secrétaire – Assistante médicale
 - Infirmières IPA – tabacologie- addictologie
- Protocoles de coopération (médecin IPA)
- Concertation pluri professionnelle
- Revue de dossiers
- Education thérapeutique (IPA)
- Ateliers santé (IPA)

ATOUS

- Activité salariale (cadre de travail, équilibre vie pro-vie perso, congés, formations, accords d'entreprise,...)
- Aide aux consultations avant et après (secrétariat, assistante médicale)
- Richesse travail en équipe et avec partenaires
- Connaissance du territoire et des réseaux de la Fondation
- Conventions partenariales existantes

FORCES

- ❖ Appui du Pole sanitaire (ressources médicales, plateau technique)
- ❖ Hôpital Proximité
- ❖ Appui des Services supports de la Fondation (informatique, facturation, achats, RH)

Centre de Santé(CDS)

Retour d'expérience – CDS Ildys Roscoff



3 centres de santé

COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS

Protocoles de coopération (médecin IPA)

- ✓ Suivi des Insuffisants Cardiaques
- ✓ Consultations cardio (coaguchek)
- ✓ Suivi neuro cardio vasculaire
- ✓ Suivi diabète

Parcours addictologie

- ✓ Coordination médecin /IDE de liaison en addictologie

ATELIERS SANTE

- ✓ Café Santé cardio vasculaire
- ✓ Journée mondiale sans tabac – ateliers quizz
- ✓ Sensibilisation en ESAT (nutrition- tabac)
- ✓ Cœur de Femmes

PARCOURS PATIENT

- Atout Hôpital Proximité
- Accès aux consultations spécialisées /plateaux
- Appui sur les réseaux médicaux existants
- Convention de coopération (ex mise à disposition IDE spécialisée en psychiatrie)

Centre de Santé (CDS)

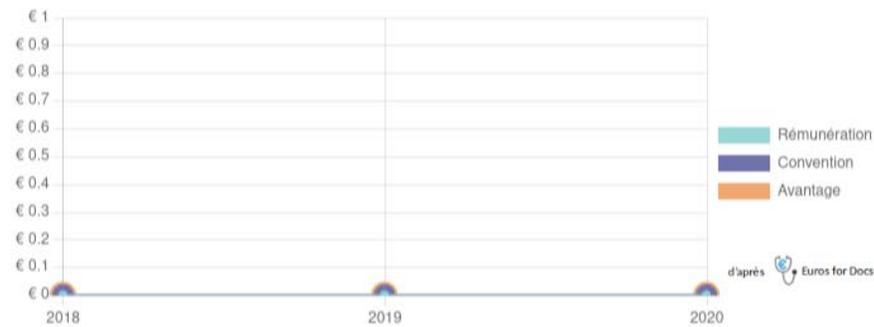
retour d'expérience – projet CDS communautaire Plounéour-Ménez



Déclaration publique d'intérêts de Perraud Gabriel

17/09/2024

Financements reçus de l'industrie



Liens spécifiques à l'intervention

- « Séminaire exercice coordonné »
 - Aucun

Autres liens d'intérêts

Activité professionnelle

- Médecine libérale - collaboration (2021-2023)
- Médecine libérale - remplacement (2023-2024)
- Chef de clinique des universités (2021-en cours)
- Rédaction d'articles pour la revue Prescrire (2021-2024)

Engagements

- Co-président Fayr-GP (2023-2024)
- Toobib - logiciel en santé libre - membre d'honneur - DPD (2023-en cours)
- L'Atelier En Santé - co-président puis bénévole au CA (2020-2024)
- Chargé de mission Geek de Fayr-GP (2024-2025)

Principaux financeurs

-

Déclaration complète

- disponible sur Archimede.fr



Centre de Santé (CDS)

retour d'expérience – projet CDS communautaire Plounéour-Ménez

- Santé communautaire :
 - « (...) lorsqu'elle **concerne une communauté** qui reprend à son compte la problématique engagée, que celle-ci émane d'experts ou non-internes ou non à la communauté (l'ensemble d'une population d'un quartier, d'une ville, d'un village, des groupes réunis pour un intérêt commun, une situation problématique commune) »
Charte de promotion des pratiques de santé communautaire, - Paris : Institut Théophraste Renaudot, 1998:14p.
 - Depuis les années 60 aux Etats-Unis
 - Présent au Québec, en Belgique, en Amérique Latine, au Royaume-Uni, en France (AIDES, etc.)

Centre de Santé (CDS)

retour d'expérience – projet CDS communautaire Plounéour-Ménez

- Santé communautaire :
- Mouvement des commons – illustration de lescommuns.org

Ressource

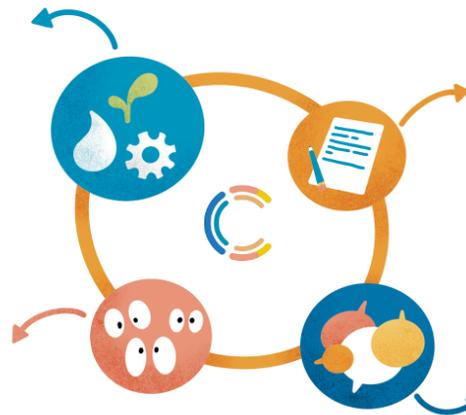
Une ressource peut être :

- > matérielle
(rivière, potager urbain, machine-outil, semence, ressource naturelle, forêt, centre de santé)
- > immatérielle
(un savoir-faire, un code génétique, un logiciel, une recette de cuisine)

Communauté

La communauté est un groupe de personnes qui se déclarent ou se considèrent solidaires, c'est à dire liés par une responsabilité commune, des intérêts communs...

La communauté peut être locale et peu nombreuse, comme dans le cas d'un jardin partagé par exemple, ou plus large et plus nombreuse comme dans le cas de Wikipedia qui est constituée de multiples groupes linguistiques qui produisent chacun leur encyclopédie et collaborent à l'échelle mondiale.



Règles

Les règles d'utilisation, de gestion, de protection, de contribution et d'accès à un commun sont définies par la communauté.

Aussi, tant que ces règles ne contreviennent pas à la loi en vigueur dans le pays où se trouve le commun, elles peuvent prendre les formes les plus diverses.

Gouvernance

La communauté choisit son mode de gouvernance.

Elle décide donc de se gouverner elle-même sous la forme qui lui convient le mieux (par exemple une seule personne désignée par les autres prend les décisions, ou toute décision est soumise à un vote collectif, ou on fait confiance à chacun a priori du moment qu'il informe tout le monde de ce qu'il fait et que personne n'émet d'objection, etc..)



Centre de Santé (CDS)

retour d'expérience – projet CDS communautaire Plounéour-Ménez

- Santé communautaire :

En France actuellement :

- Expérimentation « Structures d'exercice coordonné participatives » (SECPA) a été lancée en 2021, poursuivie jusqu'en avril 2025.
- Participatif VS communautaire.
- Réseau des centres de santé communautaire formalisé en 2021 – reseau-cdsc.fr

Centre de Santé (CDS)

retour d'expérience – projet CDS communautaire Plounéour-Ménez

- Exemple de L'Atelier En Santé :
 - Non ouvert à ce jour.
 - En préparation depuis 5 ans. Proche du réseau des centres de santé communautaire.
 - Implication des habitants.
 - Gouvernance partagée.
 - Fablab associé au centre.

À Plounéour-Ménez, le film « Un autre soin est possible » est projeté vendredi 22 mars

Le 20 mars 2024 à 14h39



Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

- Structure de **soins de proximité** composée d'une équipe de professionnels de santé (de soins primaires) au sein d'une même zone géographique, travaillant autour d'un projet de santé qui témoigne d'un exercice coordonné
- Thématiques socles centrées sur :
 - L'accès aux soins
 - Le travail en équipe pluriprofessionnelle
 - Le partage d'informations
- Exercice à titre libéral, constitué d'au moins **2 médecins généralistes et 1 professionnel paramédical**
- MSP mono-site ou multi-site, voire intercommunale

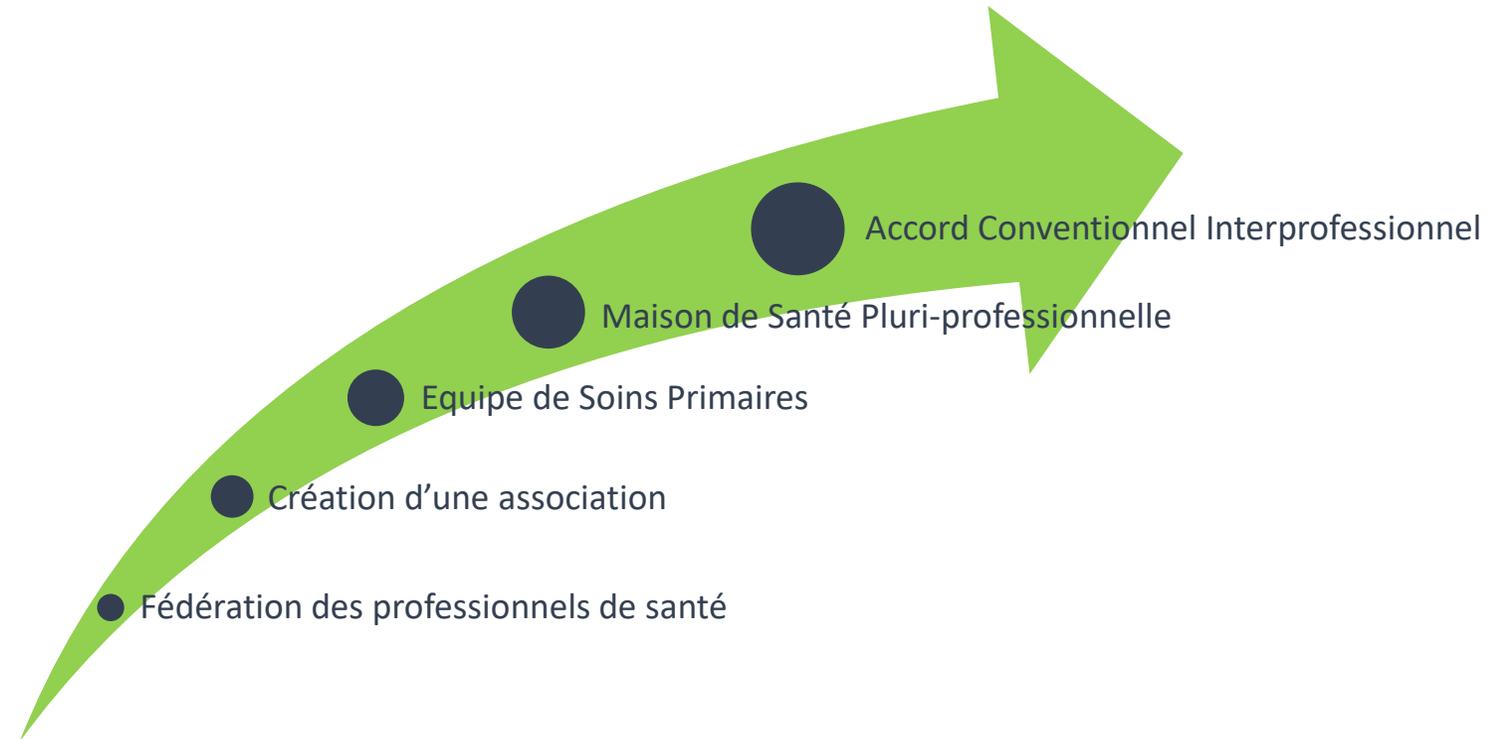


Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

- Mode d'exercice professionnel collectif et coordonné créé en 2007, développé pour répondre au besoin de « travailler ensemble » et aux problématiques de santé actuelles

- Permet la création de temps d'échanges (avec indemnisation du temps des professionnels) dédiés à la coordination des soins, grâce au partage de compétences et au plus près de la population

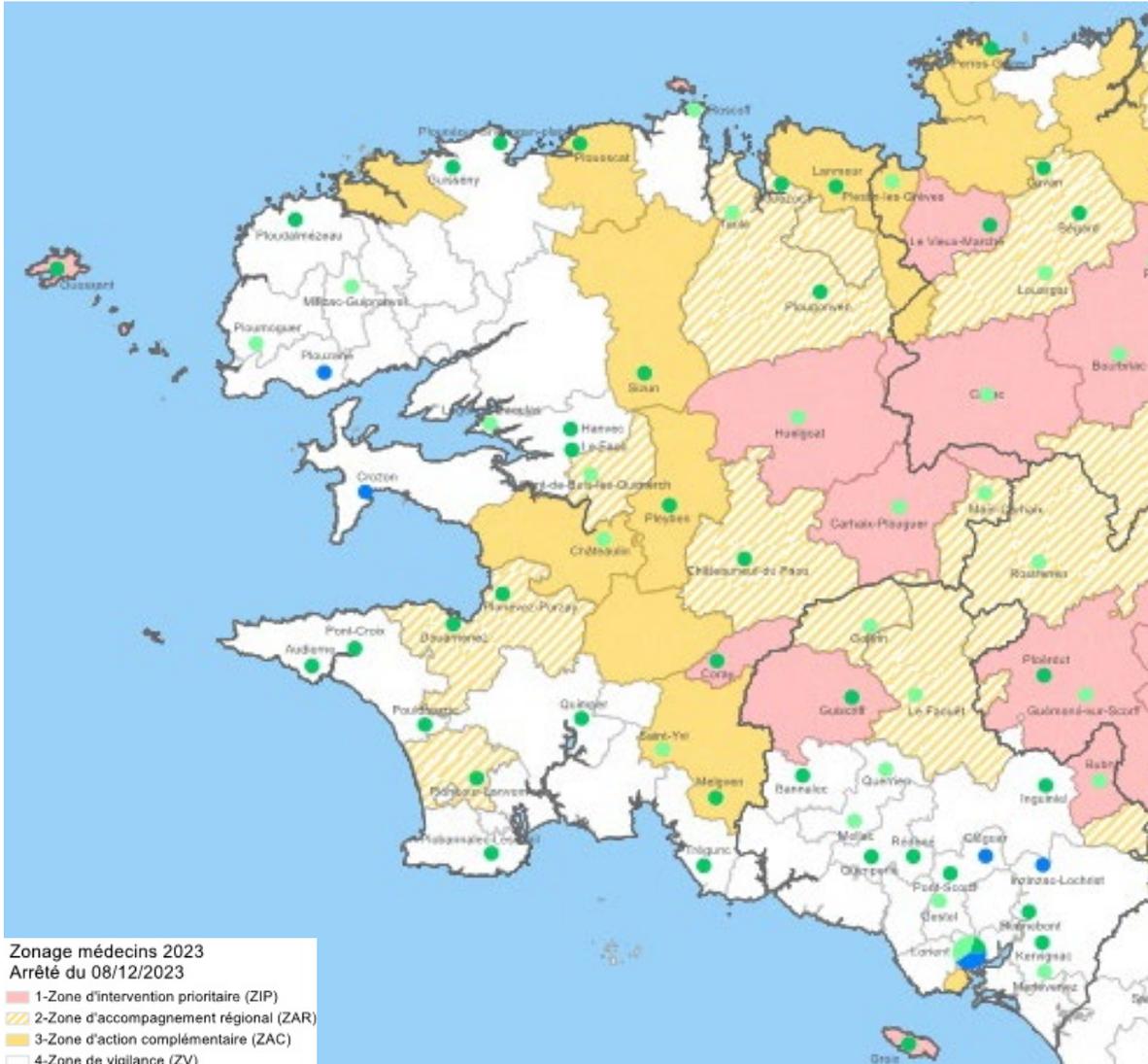
- Favorise la prévention et la promotion de la santé en lien avec les partenaires et les financeurs



Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

- Pourquoi créer une MSP ?
 - Constituer une équipe de professionnels de soins primaires d'une même zone géographique autour d'un projet de santé commun
 - Faciliter les échanges et la coopération interprofessionnelle et apporter de la souplesse dans l'organisation et la gestion du temps de travail
 - Bénéficier d'une rémunération spécifique pour la structure s'ajoutant à la rémunération de professionnel de santé
 - Développement de nouvelles compétences (éducation thérapeutique, formation continue en commun...)
 - Une prise en charge globale des patients et une continuité des soins organisée
 - Un parcours de soin simplifié pour les patients
- Vous avez un projet professionnel ou un projet de regroupement de professionnels de santé dans un nouveau bâtiment, contactez la DD-ARS à l'adresse mail ars-dd29-guichetuniqueps@ars.sante.fr

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)



- Cartographie des MSP sur le Finistère au 30 juin 2024

→ 27 MSP ACI dans le Finistère

→ 103 MSP ACI en Bretagne

- Plan national 4000 MSP

Structures d'exercice coordonné

- Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) signataires de l'ACI
- Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) non signataires de l'ACI
- Equipes de Soins Primaires (ESP)

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

retour d'expérience – MSP des rives du Jarlot

PRÉSENTATION

- Un logiciel de partage d'informations patients
- Des protocoles de soins partagés : AVK, plaies, saignées
- Des réunions de concertation pluri-professionnelles
- Des programmes d'éducation thérapeutique pour les patients
- Des projets de prévention et de promotion de la santé

- PLOUGONVEN
- PLOURIN-LÈS-MORLAIX



UNE EQUIPE DE 40 MEMBRES

INTÉRÊTS

- COLLABORATION RENFORCÉE
- PARTAGE DES CONNAISSANCES
- SOUTIEN ADMINISTRATIF & FINANCIER
- ATTRACTIVITÉ
- CONNAISSANCE DU TERRITOIRE & DES PARTENAIRES





Temps d'échanges

Questions - Réponses



Intervenants – Webinaire

CPTS Quimperlé - cpts.paysdequimperle@gmail.com

Dr Kristell LE CARRE - Cécile HENNE

MSP Rives du Jarlot Plougonven – coordination.polesante.jarlot@gmail.com

Dr Céline LOPIN – Anastasia BOULAY

Projet CDS L'Atelier En Santé - contact@latelierensante.fr

Dr Gabriel PERRAUD – Alexandre SEGALEN

CDS Ildys - mariepierre.rouxel@ildys.org

Marie-Pierre ROUXEL – Mme THOMAS

ARS DD29 - ars-dd29-guichetuniqueps@ars.sante.fr

Merci pour votre attention !

Rendez-vous le 21 novembre 2024 à Hanvec pour la journée départementale de partage d'expériences

